

13<sup>e</sup> année - N°69  
Mars / Avril 2006

## SOMMAIRE

Flash infos .....	p 2
Formation .....	P 3
Conseils de saison .....	p 3
Question/Réponse .....	p 3
Fertilisation .....	p 4
Fiche cuisine .....	p 4
Assemblée générale 2005 .....	p 5/6
Historique .....	p 6
Dossier technique <i>Des traitements phyto par pulvérisation</i> .....	p 7/8
Fiche technique <i>Bien traiter</i> .....	p 9/10

Imprimé sur papier recyclé



**Groupement des  
oléiculteurs  
de Haute Provence  
et du Luberon**

2298, chemin de la Thomassine  
04100 MANOSQUE

E-mail : [gohpl@oleiculteurs.com](mailto:gohpl@oleiculteurs.com)

Tél./fax : 04 92 71 00 70

adresse du site :

[www.oleiculteurs.com](http://www.oleiculteurs.com)

Abonnement / Adhésion : 19 € / an

Olivette Infos - 6 numéros / an -  
Reproductions autorisées sous réserve de  
mentionner l'origine

Conception et réalisation : IAP Manosque  
04 92 87 05 45

Avec le concours de



## ÉDITORIAL

Avec le mois de mars, l'oléiculteur commence véritablement sa saison oléicole : la terre est suffisamment réchauffée pour que les amendements (en début de ce mois), ou les fertilisants puissent être épandus sur un sol préalablement travaillé, et la taille des arbres peut s'effectuer sans risque majeur de gel et se poursuivre tranquillement en avril.

C'est aussi à partir de ce dernier mois que l'oléiculteur commence sérieusement la surveillance de son verger, afin de détecter les éventuels risques de prédateurs et maladies, et en prévoir l'intervention. Le but de cet Olivette infos étant, entre autre, de coller à l'actualité technique oléicole de ces 2 mois, nous publions donc un dossier qui aborde les divers appareils de traitement phytosanitaires. Je remercie pour l'occasion les 2 oléiculteurs qui nous ont fourni matière à rédiger ce dossier, MM. BORELLO et GARNEAU. Ce thème abordé, et au vu d'un Olivette infos déjà bien plein avec 10 pages au lieu de 8 habituellement, nous nous sommes posé la question Alex et moi, de savoir comment élaborer un énième article sur la taille? Nous pensions à une Fiche technique, mais celle sur la restructuration des oliviers, sera publiée normalement dans le prochain Olivette Infos, et l'année dernière à la même époque nous avions déjà fait une Fiche sur la taille d'entretien. Nous avons donc décidé de vous en dire seulement quelques mots dans les Conseils de saisons, afin de vous convier plus particulièrement à vous rendre aux démonstrations de tailles, nombreuses sur cette période. Désolé pour les nouveaux adhérents qui resteront certainement sur leur faim, mais nous serons ravis de leur répondre en direct, comme aux autres Membres bien entendu, lors des demi-journées techniques, sur ce sujet.



**Les démonstrations de tailles : Allez-y !**

Je vous rappelle que ces démonstrations sont gratuites pour les adhérents 2006 (10 € pour les non adhérents qui peuvent aussi adhérer sur place) et afin de nous faciliter le contrôle des personnes présentes, je vous saurai grè d'avance, d'y présenter votre carte de Membre. Ceux d'entre vous qui ont adhéré après Noël dernier, la trouveront collée sur cette page. Après celle de Manosque, le 25 février, nous vous invitons donc à la démonstration de taille du 4 mars à Lurs, où en partenariat avec l'association locale *Li bancau d'oulivetto*, nous participerons à la fête des Olivades avec les stands du Groupement.

Je finirai cet éditorial, en vous donnant des nouvelles de la Fédération des Acteurs de l'Oléiculture de Haute Provence, dont nous sommes partie prenante et grâce à laquelle nous avons obtenu des subventions en 2004 pour Olivette Infos. Elle avait été conçue pour 3 ans en février 2003, plus ou moins à l'essai. Elle est reconduite, à l'heure où je rédige cet éditorial, par la plupart des structures à l'origine de sa création. Nous vous en parlerons un peu plus dans le prochain bulletin... Félicitations à son Président Jean-Louis SAUVY qui, avec sa carrure de rugbyman, a transformé cet essai.

**Le Président, Laurent RAMU**



## Fête des Olivades à Lurs

La fête des Olivades de Lurs version 2006 se déroulera le 4 mars toute la journée.

Le Groupement des Oléiculteurs présentera un stand sur ses activités et un autre avec le mini moulin.

*Au programme :*

- Démonstration de taille à 9 h 30 ;
- Les goûts de l'Huile ou comment les reconnaître à 11 h 30 ;
- Apéritif offert à 12 h 00 ;
- Repas + Loterie dont les gagnants auront le repas remboursé ;
- Pour digérer l'après-midi : promenade sur le thème « L'Olivier dans l'œuvre de Giono » animée par J-L Caribou ou Lecture en salle sur le même thème s'il pleut.

**Réservation pour le repas à l'Agence Groupama d'Oraison, téléphone : 04 92 79 80 79**

## Fête départementale de l'Olivier

La 12<sup>e</sup> fête départementale de l'Olivier se déroulera à Manosque, en centre ville le Jeudi de l'Ascension 2006, soit le 25 mai. Depuis septembre 2005, les Administrateurs du Groupement aidés par des associations locales comme le Rode Osco Manosco ou le Comité du Patrimoine Manosquin, les établissements scolaires et la municipalité de Manosque œuvrent à sa réussite. Certains oléiculteurs sont déjà venus grossir nos rangs, mais nous cherchons encore quelques bénévoles pour nous assister dans cette organisation et s'occuper d'un point précis le jour de la Fête. Si vous êtes volontaire, vous pouvez venir à nos réunions à 18 h 15 tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois à Manosque, Maison des Associations, 3 bd du Temps Perdu. Merci de prévenir de votre venue par courriel : laurentramu@hotmail.com ou en téléphonant au 04 92 72 27 65.

## DÉMONSTRATIONS DE TAILLE

Date	Ville	Rendez-vous	Horaire
4 mars	Lurs	Place de la Fontaine	9 h 30
11 mars	Peyruis	Moulin du Mardaric	9 h 15
	Corbières	Salle multiactivité	14 h 15
18 mars	Riez	Chapelle Saint Maxime	9 h 15
25 mars	Moustiers-S <sup>te</sup> -Marie	Devant la mairie	9 h 15
	Gréoux-les-bains	Parking du chateau	14 h 15
1 avril	Forcalquier	Place Martial Sicard	9 h 15
8 avril	Valensole	Parking à côté Peugeot/Renault	14 h 15
15 avril	Volx	Place de la Mairie	9 h 15

## A vos sécateurs - VOLX

Démonstration de taille et de greffe des oliviers à Volx le **samedi 15 avril 2006**. Rendez-vous à 9 h 15 place de la mairie. Le matin, démonstration par nos techniciens. A 12 heures apéritif pour tous, ensuite possibilité de repas sur place avec au menu, taboulet, grillades de cotellettes, saucisses et mergez au feu de bois, chips, fromages, fruits, gâteaux, café et pousse café, chansonnette. Participation au repas 15 € pour les adhérents et 19 € pour les autres. Réservation au 04 92 78 44 19.

**Georges VERMALLE**

## Démonstrations de Tailles 2006

**ATTENTION** : les tailles sont payantes pour les non-adhérents : 10 €/personne. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent. Pour ceux qui ont adhéré trop tard (fin décembre) et qui ne recevront leur carte qu'avec le numéro de mars, un membre du Groupement sera muni du fichier adhérent à jour. Possibilité d'adhérer au Groupement sur place (19 €).

## Journée de taille à RIEZ

### Samedi 18 mars 2006

Rendez-vous plateau de Saint Maxime à 9 h 15.

Sous la direction de l'animateur A. SICILIANO et avec ses conseils possibilité d'effectuer des tailles d'oliviers. Donc la journée aura un caractère pratique. Munissez vous du matériel adéquat : scies, couteaux-scies, sécateurs, et si besoin et si possible tronçonneuses.

*Possibilité de s'inscrire pour le repas de midi pris sur place*

**Contact** : J. Veyan : 04 92 77 84 11  
E. Santiago : 04 92 77 83 43

## Formation

### Approfondissement Taille des oliviers

Formation sur 3 jours, les 14, 16 et 21 mars.

- **Parties en salle** (Oraison, antenne de la Chambre d'agriculture).
- **Partie sur le terrain** : observation, démonstrations et mise en pratique avec suivi individuel (dans les environs d'Oraison). Travaux sur tous types d'arbres, de la formation à la restructuration. Inscriptions à la Chambre d'Agriculture au 04 92 30 57 57.

*Formation payante de 18 € à 50 € / jour selon votre statut : agriculteur, salarié agricole ou non agricole, adhérent au Groupement ou pas.*

## Petites annonces

*Nous vous rappelons que les colonnes d'olivettes infos sont ouvertes et gratuites à tout adhérent à jour de sa cotisation voulant passer une annonce à caractère oléicole. Faites nous parvenir cette dernière soit par Email ou par courrier, au plus tôt et avant la fin des mois de janvier, mars, mai, juin, septembre et novembre pour une parution dans le numéro suivant d'Olivette Infos.*

**Vend pulvérisateur** brouette marque Solo, 8 buses, moteur 2 temps, marche avant et arrière. Capacité 80 litres.

**Tél. : 04 92 72 91 85.**

**Beaux oliviers** à choisir dans une olivette, environs des Chabrans (Valensole). 150 € pièce. Possibilité de chargement.

**Tél. : 04 92 78 27 37** (en cas d'absence laisser un message)



Le printemps est, avec la récolte le moment où il convient de passer le plus de temps dans les oliviers.

## Taille

La période idéale reste le mois de mars, dans la mesure du possible et pour des conditions climatiques normales évitez de tailler après le 15 avril. Participez aux démonstrations et formations à la taille des oliviers.

## Maladies

Avec le retour des beaux jours il faut s'attendre au retour des maladies. Traiter après la taille avec un cuivre.

Traitez dans tous les cas fin mars même si vous n'avez pas terminé la taille. C'est le seul traitement qui soit indispensable, il convient donc de ne pas le rater : pulvérisation sur toutes les feuilles, dosage du produit adapté (voir dossier ci-joint).

## Mouche, Teigne et autres ravageurs.

Aucun traitement à prévoir pour le moment contre ces insectes.

### QUESTION RÉPONSE

#### Faut-il traiter avec un cuivre après la taille ?

OUI ; s'il n'y avait d'ailleurs qu'un seul traitement à faire dans les oliviers ce serait le traitement au cuivre au début du printemps. Le cuivre est en effet un produit préventif, il faut donc l'appliquer avant cette période à risque. D'un autre côté il est « couillon » de traiter des feuilles qui vont être éliminées par la taille. L'idéal est donc de tailler en mars et de traiter au cuivre fin mars. En outre le traitement limite les risques d'infection des plaies de taille. Si en revanche vous n'avez pas terminé de tailler fin mars, il vaut mieux appliquer le traitement. Si vous attendez trop, que vous traitez après la contamination, le produit ne sera pas efficace, parce que le champignon aura déjà pénétré dans la feuille. Si vous souhaitez limiter l'utilisation du cuivre dans votre verger vous pouvez utiliser des engrais foliaires enrichis en cuivre plutôt qu'un traitement classique. Mais l'efficacité sera moindre. Si enfin vous êtes opposé à tout traitement dans votre verger, il vous faudra tailler un peu plus sévèrement, pour favoriser l'aération de la frondaison, et accepter un « certain » niveau de perte de vigueur et de productivité de vos arbres (de nombreux oléiculteurs travaillent ainsi sans traitement, la diminution de récolte pouvant être compensée par le gain de temps dans la mesure où le verger est suffisamment sain).

Alex Siciliano

#### Questioun responso : Deven-ti trata em'un couire après la taio ?

O ; i'aguesse qu'un soulet tratamen de faire dins lis olivié, sarié lou tratamen au couire à la debuto dóu printèms. D'efèt, lou couire a uno acioun preventivo, e ven à biais de l'emplega avans aquesto periodo riscouso. Pamens, d'un autre las, es nesci de trata de ramo que van èstre supremido pèr la taio. Lou miès sarié de rebrounda en mars fin de pousqèr la taio.

Se, au contro, aveès pas acaba de rebrounda à la fin de mars, farié mestié de trata senso faire d'alongui. S'esperas de trop e mandas lou tratamen après la countaminacioun, lou proudu noun sara eficaço estènt que lou champignon aura penetra dins lou fueiun.

S'avès idèio de limita l'emplé dóu couire pèr vòstis aubre, poudès utiliza d'engrais fuien enrichi de couire en plaço d'un tratamen classico. Mai sara pas tant eficaço. Enfin se sias contro tout tratamen dins vosto vergié, aurés de li taia mai severamen pèr n'en favourisa l'aureja e aceta un « certain » demeni de vigour e de rendemen de vòsti aubre.

(soun noumbrous lis ouleicultour que fan avans senso tratamen, la demenucioun de recordo poudènt èstre coumpensado pèr de tèms gagna, basto lou vergié siguèsse san).

Traduction :

Gibert TOUVAT et Anio SAUVAT

## STAGES & FORMATIONS

### Construction de murets en pierre sèche

Pour toutes les personnes souhaitant découvrir les techniques de base de la construction et de la réhabilitation des murets de pierre sèche.

#### Programme

5 modules de 2 jours chacun (techniques de base, reprise de murs, arcs de décharge, angles, escaliers) à la carte.

- A VOLX et LURS de mars à septembre 2006.

- A partir du 8 et 9 mars à Lurs.

Renseignements programmes et inscriptions au 06 79 05 22 49

Coordination : Alex SICILIANO

### Renseignements pratiques :

Les journées se déroulent en plein air dans les coteaux oléicoles, prévoir des gants et chaussures de travail et si possible quelques outils : massettes, pioche, pelle, chasse... Les inscriptions se font uniquement par modules de 2 jours (pas d'inscription à la journée).

Journées à 9 h ; fin vers 17 h.

Participation : 10 € par module de 2 jours pour les adhérents 20 € pour les autres.

Plaque-nique tiré des sacs ou possibilité de prise en charge par l'association sur inscription préalable uniquement (charcuterie, fromage, pain, fruit, vin et café pour 10 € par personne)

JARDINERIE



**Gamm vert**

Mille & Fils

ZI Saint-Joseph  
04100 Manosque  
Tél. 04 92 87 74 63

Tout le jardinage, les végétaux  
l'alimentation animale,  
l'engrais et les traitements



## Fertilisation

### Agir vite

Si ce n'est déjà fait, il devient urgent d'apporter vos matières organiques (MO), et engrais.

Pour les MO et engrais organique faites l'apport en une seule fois et si les apports sont un peu tardif préférez une MO peu compostée. En revanche pour les engrais chimiques, fractionnez l'apport en 2 ou 3 fois (mars, puis avril, puis mai).

Les doses doivent être adaptées à la taille, à la production et surtout à la nature du terrain. Généralement en Haute-Provence, pour des arbres adultes produisant 20 kg d'olive par pied en moyenne il vous faut compter : 20 kg de fumier composté et 1 à 2 kg d'un engrais organique dosant 5 à 10 % d'azote.

### Enfourir ou pailler ?

Enfouissez quand cela est possible vos apports par un griffonnage ou un piochage léger. Si vous souhaitez garder l'herbe, il faut augmenter le volume apporté pour la matière organique (20 à 30 %) et pailler ; ou fractionner les apports pour les engrais.

### Applications foliaires

#### Proposition de l'UFAB

Ce programme d'application foliaire, riche en cuivre est orienté pour renforcer les arbres face au risque de brunissement des olives.

- **Stade A** – Mars : Ferticuire
- **Stade C** – fin Avril : Fertiduo
- **Stade E** – Fin Mai : Ufamer
- **Stade F** – Juillet : Ufamer
- **Fin Aout** : Fertiduo
- **Septembre** : Ferticuire
- **Octobre** : Fertiduo

Le coût en produits d'un tel plan d'application foliaire est de l'ordre de 1 € par arbre (sur l'année).

#### Contact :

Patrick Boyer – 06 07 77 67 52

### Garder l'herbe ?

ATTENTION, en Avril, c'est la période « où tout pousse » et surtout l'herbe, en particulier après l'apport d'engrais.

Cette pousse d'herbe n'est pas forcément une concurrence pour les arbres en cette période car elle va capter les engrais épandus, les « transformer » en matière organique, puis elle les restituera lorsque vous la couperez. Généralement les réserves en eau du sol sont suffisantes à cette période pour satisfaire les besoins de l'herbe ET des oliviers.

Dans cette perspective, l'herbe doit nécessairement être broyée et enfouie avant les grandes chaleurs de l'été.

Si vous choisissez de garder l'herbe en permanence, il vous faudra être plus vigilant en la coupant très régulièrement pour ne pas vous laisser « déborder » et surtout limiter sa consommation en eau qui pourrait pénaliser les oliviers

### Fertiliser directement au feuillage

La fertilisation est une action participant à l'alimentation de l'arbre. Quand la fertilisation est apportée au sol, pour être utilisée par les plantes (oliviers ou autre), il faut de l'eau pour « véhiculer » les éléments du sol jusqu'aux feuilles où il seront transformés (photosynthèse). Sur nos coteaux, l'eau fait souvent défaut et l'on peut aider les arbres en leur apportant directement au feuillage les éléments minéraux dont ils ont besoin grâce aux engrais foliaires. Ces engrais permettent ainsi d'aider les arbres, qui n'arrivent pas à « pomper » les éléments dans le sol. Il existe une large gamme d'engrais foliaire que vous trouverez chez vos

### Intéressé par les énergies renouvelables ?

Compostage, carburant vert, constructions écologiques...

**Infos et projets :** contactez le CIVAM : **04 92 72 53 95**

revendeurs de produit.

Nous vous proposons ci-dessus un exemple de plan de fertilisation foliaire qui peut être adapté en fonction de vos fournisseurs.

Attention, la fertilisation foliaire ne peut pas être le seul mode de fertilisation d'un arbre. Pour que son effet soit réel, le sol doit être suffisamment équilibré. De plus, si la sécheresse est trop importante, l'arbre souffrira du manque d'eau avec ou sans engrais foliaire.

Alex S.

## FICHE CUISINE



### Tian de pommes de terre et d'agneau

Pour 4 personnes :

- 1 kg de pommes de terres à chair ferme,
- 250 g d'oignons,
- 500 g de tomates,
- 25 cl de bouillon (bœuf ou volaille)
- 500 g de poitrine d'agneau maigre désossée, coupée en petits morceaux,
- 3 gousses d'ail rose,
- Huile d'olive,
- Sel, poivre du moulin.

Trancher les pommes de terre, et bien les rincer.

Trancher également les tomates et réserver.

Faire colorer les oignons émincés et la poitrine d'agneau dans 4 cuillers à soupe d'huile d'olive,

Huiler le tian et le frotter d'ail pressé.

Ensuite, alterner une couche de pomme de terre, une couche de tomate, une couche de mélange oignons / agneau, thym, puis recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Finir par une bonne rasade de thym et de poivre,

Couvrir avec le bouillon et enfourner.

Ce plat est aussi bon chaud que froid.

Francis RUGGIU

# Compte rendu de l'Assemblée Générale 2005

MANOSQUE, le 13 janvier 2006, 18 heures 15, Foyer Quintrand

**Le quorum n'étant pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire a débuté à 18 h 30**

## Rapport d'Activités 2005

• Adhésions : 625 adhérents,  
Notre objectif était d'atteindre les 500 adhésions payantes en 2005, nous y sommes donc arrivés.

• Local : A cause de travaux à la Thomassine, nous avons transféré notre local pour environ 2 ans à la Maison des Associations, 3 boulevard du Temps Perdu. Cela a été possible grâce à la municipalité de Manosque, qui nous octroie gracieusement ce nouveau local provisoire.

### ► 1<sup>ère</sup> mission : accompagner les oléiculteurs

• **Olivette Infos** : s'est enrichi en 2005 de :

- une recette de cuisine à l'huile d'olive

- Un article Question/Réponse, traduit en provençal par Gibert TOUVAT et Anio SAUVAT en partenariat avec le *Rode Osco Manosco*.

Nous avons pu rajeunir la maquette et enrichir le bulletin grâce aux subventions du Conseil Régional PACA et du Conseil Général 04 en 2004. Mais malgré notre demande, ces subventions n'ont pas été renouvelées en 2005.

### • Formations :

En partenariat avec la Fédération Oléicole et le réseau CIVAM :

- 10 démonstrations de taille ; 1 démonstration de greffe à Volx ;

- 2 démonstrations de ramassage d'olive mécanisé à Volx et Manosque ;

- 3 jours *Oléiculture Biologique* à Lurs, Entrevennes et Oraison ;

- 2 jour *Restructuration d'oliveraies* à Corbières ;

- 1 journée *Pierre sèche* à Manosque

### • Conseils Individuel, assurés par Alex SICILIANO.

### ► 2<sup>e</sup> mission : promouvoir l'oléiculture en Haute-Provence

#### • Fêtes et manifestations :

- Manosque : *Huile nouvelle*, 11<sup>e</sup> édition ; Lundi de Pâques, le 28 mars sur la colline de Toutes Aures, en partenariat avec Les Amis de San Brancaï ; *Les Rencontres du groupement* le 18 septembre ;

- *Fête départementale de l'olivier*, à Riez le jeudi de l'Ascension, 5 mai ;

- *10<sup>e</sup> Fête de l'Olivier de la Vallée de l'Asse*, à Estoublon le 15 mai ;

- *4<sup>e</sup> Fête de l'Olivier* de Corbières le 22 mai ;

- *5<sup>e</sup> Rencontre de l'Huile d'olive* à Moustiers-Sainte-Marie ;

- *Foire internationale de Marseille* à la demande de la Jeune Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône ;

- *La semaine du Goût* à Volx.

### • Soutenir la Fédération des Acteurs de l'Oléiculture de Haute Provence.

### • Site Internet et informatique :

Nous avons acheté un nom de domaine [www.oleiculteurs.com](http://www.oleiculteurs.com) et changé notre adresse mail : [gohpl@oleiculteurs.com](mailto:gohpl@oleiculteurs.com) ;

### Rapport voté à l'unanimité.

## Renouvellement du conseil d'administration

Le CA a proposé le renouvellement des 4 membres sortants : ANGELVIN Eliane, CHAUSSEMY Nicole, ROUVIERE Henri, VENZAL Julien et l'élection de M. MICHEL Pierre en remplacement de M. ROYERE Serge, et celle de M. RUGGIU Francis en remplacement de M. TINELLI Joseph. En l'absence de candidats, l'assemblée vote à l'unanimité cette composition du Conseil d'administration.

### Nouveau Conseil d'Administration du Groupement

Les 15 membres du Conseil d'Administration ont voté le nouveau Bureau pour l'année 2006 :

#### • Le bureau :

- Président : **Laurent RAMU**

- 1<sup>er</sup> Vice-président : **Jacques GOYER**, 1<sup>er</sup> responsable du secteur Corbières / Sainte-Tulle

- 2<sup>e</sup> Vice-président : **Patrick JULIEN**, responsable du secteur Valensole et en charge des relations avec le CIVAM (Président de la Fédération Départementale CIVAM 04)

- Trésorier : **Henri ROUVIERE**

- Trésorier adjoint : **Pierre REYNIER**

- Secrétaire : **Pierre MICHEL**, en charge des relation avec la Fédération Oléicole de Haute Provence.

- Secrétaire adjoint : **Gérard PASCAL**, 2<sup>e</sup> responsable du secteur Manosque

#### • Les autres administrateurs :

Eliane ANGELVIN, en charge des Festivités - Nicole CHAUSSEMY, en charge du Tourisme - Yvette GASTALDIN, 2<sup>e</sup> responsable du secteur Corbières / Sainte-Tulle - Patrick LOZIER, responsable du secteur Pierrevert - Gilbert PIERRISNARD, responsable du secteur Gréoux-les-Bains - Francis RUGGIU, en charge des Festivités - Julien VENZAL, 1<sup>er</sup> responsable du secteur Manosque - Georges VERMALLE, Responsable du secteur Volx - **Sans oublier :** Yves MEVOUILLON, Président d'Honneur - Alex SICILIANO, Technicien animateur - Guy PLESTIN, stagiaire depuis 2005.

Notre Conseil d'Administration se réunit tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois au 3 bd Temps-perdu (Maison des Associations) à Manosque. Si vous êtes intéressé par son déroulement, vous pouvez y assister. Pour cela prévenez-nous en téléphonant de préférence le vendredi au 04 92 71 00 70.

## Rapport financier 2005

Présenté par Henri ROUVIERE, trésorier du Groupement.

LIBELLES	CRÉDIT	DÉBIT
ADHESION 2005	11080,00	
OLIVETTE INFOS (ENVOI)	252,00	6351,49
OLIVETTE INFOS (prestation technicien)		3000,00
OLIVETTE INFOS (publicité)	875,00	
SUBVENTION Mairie de Manosque	1500,00	
CHEMIN DE L'OLIVIER (Com. commune sud 04)	2100,00	
CHEMIN DE L'OLIVIER (prestation Technicien)		1880,00
DIVERS / RECEPTION	1100,00	3165,37
BUREAU (fourniture papeterie)		1653,49
BUREAU (informatique)		777,00
BUREAU (Téléphonie)		513,04
BUREAU (documentation, stage)	54,00	342,88
TOTAL	16961,00	17683,27

**Résultat déficitaire de 722,27 €**

# Compte rendu de l'Assemblée Générale 2005 (suite)

## Départ de 2 administrateurs

Honneur à l'ancien, puisque Joseph TINELLI était jusqu'à présent notre doyen, mais aussi un des plus anciens Administrateurs en durée. Il entre officiellement au Groupement le 7 novembre 1994 lors de l'Assemblée Générale de 1993, mais il participait déjà à nos réunions comme stagiaire depuis quelques mois, avec son voisin et ami René DRAC. Franchement, au début nous nous sommes posé la question de savoir ce que l'on allait bien trouver à lui faire faire, et après avoir essayé maintes petites occupations, qui allaient de « policier » pour faire placer les voitures lors de la mémorable fête de l'olivier sur le Mont d'Or à « plieur » de notre revue (ce qu'il fait toujours avec entrain aujourd'hui), nous lui avons trouvé l'activité qui lui convenait. Et oui, Joseph a un petit défaut, il est bavard ; et quand on lui a proposé, car étant à la retraite

et de ce fait possédant du temps libre, de s'employer à l'accueil touristique sur le Mont d'Or à Manosque, on ne pouvait lui donner meilleure occasion de tailler la bavette. Les vacanciers étaient ravis de sa prestation et ne manquaient pas en rentrant chez eux, de lui envoyer des cartes postales en remerciement. Mais, Joseph, depuis quelques mois, voyant arriver de nouveaux stagiaires dynamiques, nous expliqua que bien qu'il nous aimait bien, il avait fait son temps.

Il nous l'a promis, tous les 2 mois il viendra mettre Olivette infos sous pli, et sera disponible quand on aura besoin d'un coup de main ; mais c'est tout de même la gorge un peu nouée que je fais ce petit discours à l'occasion de son départ. Merci Joseph pour ta présence si motivante et qui nous a apporté tant de choses durant ces années. Il est remplacé par Francis RUGGIU.

Serge ROYERE, a été aussi stagiaire de longs mois avant qu'une place se libère au sein de notre Conseil d'Administration ce 16 octobre 1998, lors de l'Assemblée Générale de 1997. Il prend alors, immédiatement le poste de Secrétaire, fonction qu'il assumera

jusqu'à aujourd'hui. Il participe à la remise en état de la colline du Mont d'Or à Manosque en restaurant une olivette côté Est, où il reconstruit un à un les murs de pierre sèche, faisant l'envie et l'admiration de ses voisins ainsi que des promeneurs. Dans ce petit coin de paradis, entre deux binages ou autre travail oléicole, il s'assoit sur ses murettes pour souffler un peu de son labeur, un brin d'herbe coincé entre ses dents. Là, la vue sur les Alpes le transporte vers son autre passion, la randonnée. C'est que c'est un sportif qui, pour l'anecdote, participe régulièrement au fameux Marseille-Cassis. Mais l'homme a aussi un cœur gros comme ça, et s'investit dans *Handicap'évasion*, structure qui permet aux handicapés de découvrir les sensations de la randonnée en montagne. Je crois d'ailleurs que son olivette n'aurait pu être plane, il se serait ennuyé sans une bonne pente, telles celles que l'on trouve sur les flancs de la colline mythique des Manosquins. Merci à toi Serge, dont les avis furent précieux et les actions efficaces. Il est remplacé par Pierre MICHEL

Laurent RAMU

## Foire de Marseille

A la demande de la Jeune Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, nous sommes allés organiser un concours d'aïoli dans leur stand, à la Foire Internationale de Marseille.

L'organisation était super ; les jeunes agriculteurs fournissant des lots conséquents et nous le matériel, pilons et mortiers, ainsi que les ingrédients. L'huile d'olive était celle du Moulin de l'Olivette de Manosque, qui nous avait offert pour l'occasion, 3 bouteilles d'huile que les gagnants ont appréciées. Le jury était composé de 3 Administrateurs du Groupement : Nicole CHAUSSEMY, Henri ROUVIERE, Georges VERMALLE dont l'épouse ayant fait le déplacement, se trouvait de fait aussi embauchée à départager les 40 candidats. Bien-sûr tous les participants ont gagné des lots et pouvaient en plus emporter leur fabrication, ou la déguster sur place, bien que certaines étaient peu réussies. Mais l'important était de participer. Ce concours d'aïoli eut un grand succès, et les Jeunes Agriculteurs nous attendent pour la prochaine Foire d'automne, avec peut-être le mini moulin. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.

Georges VERMALLE

## HISTORIQUE La coopérative oléicole de Manosque (suite)

### 1943

#### • 23 janvier

Il a été apporté 63,089 tonnes d'olives qui ont produit 15152 litres d'huile soit un rendement de 24 %.

Le Conseil décide de donner aux coopérateurs 12 litres d'huile par 100 kilos d'olives. L'autre moitié de la récolte, réservée au ravitaillement général, sera payée aux récoltants en fin d'exercice, déduction faite des frais de trituration.

Le Président propose de fixer à 1200 francs par mois le traitement du gérant de la coopérative, en raison de l'augmentation du coût de la vie.

Le Conseil l'approuve à l'unanimité et décide de laisser la gérance à Madame Gaubert François, veuve du gérant décédé.

#### • 7 août

Le Président rend compte de l'exercice 1942-1943.

Il propose de payer aux récoltants 35 francs le kilo, soit 31,50 francs le litre d'huile livré au ravitaillement général et de retenir 90 francs par 100 kilos d'olives traitées pour couvrir les frais généraux de trituration, ce qui est adopté à l'unanimité.

#### • 27 novembre

Assemblée générale dans la salle de cinéma le Rex.

Le rapport financier présenté par M. Guinde expert-comptable et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité. Les 7 membres sortants sont réélus à l'unanimité.

La coopérative recevant les olives depuis le 25 novembre, l'ouverture du moulin est fixée au 7 décembre. Il est décidé qu'il sera distribué le 20 décembre un acompte de 2 litres d'huile par famille, jusqu'à concurrence des olives livrées.



Les traitements ne sont pas indispensables à la vie de nos oliviers et de nombreux vergers s'en passent. Toutefois en cas de maladie ou d'attaque d'insectes ravageurs il faut pouvoir réagir au bon moment et de la façon la plus appropriée. C'est pour cela que nous vous proposons ce dossier spécial traitements.

La pulvérisation consiste à épandre sur la surface des plantes un produit actif dissous, émulsionné ou maintenu en suspension dans un agent de transport qui est généralement l'eau. Le produit ainsi dilué est appelé **bouillie**. La bouillie est stockée dans un réservoir, mise en pression et pulvérisée par l'intermédiaire de conduits rigides ou souples et de buses spéciales. La bouillie pulvérisée en fines gouttelettes sous l'effet de la pression et du type de buse se propage dans l'air ambiant jusqu'au contact du végétal. Sous l'effet de l'évaporation l'eau disparaît, il reste sur les feuilles et les tiges, les particules du produit actif.

#### La problématique

Le problème de la pulvérisation consiste à obtenir une couverture aussi complète que possible de la plante à traiter avec une perte en produit aussi faible que possible. On a intérêt pour cela à **avoir de petites gouttelettes**, car plus la dimension de ces dernières diminue, plus la surface couverte augmente.

#### La qualité de pulvérisation

Pour que la pulvérisation couvre et pénètre efficacement l'ensemble de la frondaison d'un olivier, surtout sur un arbre adulte, un pulvérisateur doit avoir une pompe qui alimente le jet de la lance et assure un brassage de la bouillie dans la cuve. Son efficacité est mesurée par :

- Le débit : il doit être constant et d'au moins 20 litres/minute pour un travail rapide.
- La pression : qui assure outre la projection de la bouillie, l'agitation des feuilles, doit être de 25- 30 bars (+ pour des arbres au feuillage très dense, moins pour des jeunes éclaircis)

Les conditions de pulvérisation jouent un rôle clé dans l'efficacité des traitements :

- pression adaptée à la densité de feuillage,
- calibrage du jet pour obtenir un

bon compromis entre hauteur de traitement/ taille des gouttelettes,

- vitesse de progression modérée pour avoir le temps de traiter toute la frondaison. Le traitement intérieur de l'olivier qui est trop souvent négligé.

- Ne jamais oublier qu'un insecticide

de contact, ne protège que ce qu'il traite ; plus clairement il faut que le produit atteigne l'insecte pour qu'il soit efficace.

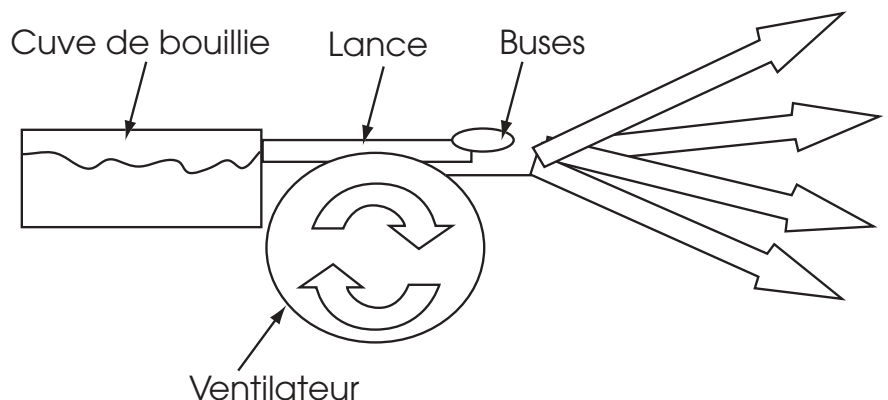
**Remerciements à M. Daniel Garneau de Manosque et à M. Joseph BORELLO d'Ollioules (var) qui ont contribué à la rédaction de ce dossier.**

#### Pulvérisateur ou atomiseur ?

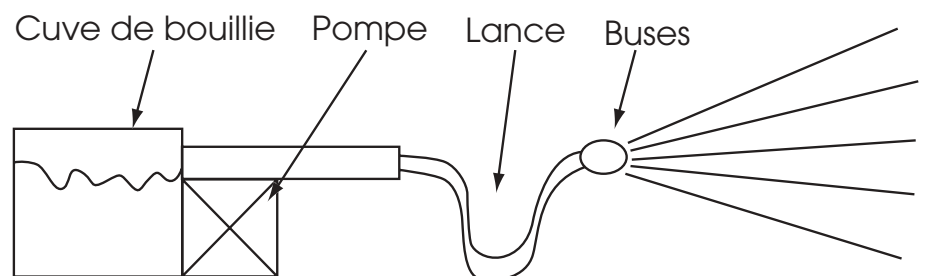
Ces deux appareils servent à appliquer un produit sur le feuillage, dans le cas du pulvérisateur c'est l'eau qui transporte le produit, dans le cas de l'atomiseur c'est l'air.

NOTE : Les outils professionnels tractés et les pulvérisateurs de jardinage à pression manuelle ne sont pas étudiés ici.

##### • PULVÉRISATEUR : « l'eau porte le produit »



##### • ATOMISEUR : « l'air porte le produit »



**SERVIMAT**  
LOCATIONS

Vente et réparation de matériel  
ZI Les Prés Combaux  
Av. de la Libération - 04100 Manosque  
Tél. 04 92 72 12 22



**GROUPE  
PROVENCE  
SERVICES**

APPROVISIONNEMENT POUR L'AGRICULTURE

Manosque : 04 92 70 13 30  
Oraison : 04 92 78 60 13  
VALENTOLE : 04 92 74 80 40

	USAGE	REMARQUES	1	2
Critères principaux	Consommation d'eau	un bon atomiseur consommera jusqu'à 4 fois moins d'eau.	+	
	Facilité d'utilisation	avec un pulvérisateur le tuyau peut être long ; l'appareil est sur une remorque alors qu'avec l'atomiseur il est forcément porté sur le dos.		+
	Dispersion du produit	les gouttelettes sont + petites avec l'atomiseur	+	
	Pénétration dans le feuillage	identique à condition que les appareils soient bien réglés et de travailler suffisamment près avec un atomiseur	+	+
	Efficacité sur les branches hautes	le réglage des buses du pulvérisateur pour produire un jet long est souvent plus facile		+
	Limitation des pertes au sol	les risques de ruissellement sont plus forts avec un pulvérisateur.	+	
	Limitation des pertes dans l'air	en cas de brise même légère le brouillard est plus facilement emporté avec un atomiseur		+
Critère selon l'utilisation	Préventif contre la mouche	Les gouttes du mélange attractif / insecticides doivent être suffisamment grosses	+	++
	Curatif contre la mouche	la dispersion doit être la plus fine possible	++	+
	Teigne	la dispersion doit être la plus fine possible	++	+
	Maladies	la dispersion doit être la plus fine possible	++	+
	Cochenille	Efficacité équivalente	++	++
	Engrais foliaire	Efficacité équivalente	++	++

**1** Atomiseur : modèles portés sur le dos

**2** Pulvérisateur : modèles sur brouette équipés d'un moteur

## COMPARATIF PULVÉRISATEURS SUR ROUES

(quelques exemples)

Dépositaire	COINTE S.A.	COINTE S.A.	GILLIBERT	SERVIMAT
Tél.	04 92 72 07 28	04 92 72 07 28	04 92 72 37 27	04 92 72 12 22
Marque	Bertolini	Bertolini	Benza	Blanchard
Moteur	Elec.	Honda 4 T	Robin 4 T	2 T
Poids à vide	25 kg	60 kg	30 (37) kg	-
Cuve	50 L	50 L	100 L	65 L
Tuyau	15 m	15 m	10 m	10 m
Lance	Tube 600 mm	Tube 600 mm	Pistolet	-
Débit (l/mn)	18 l/mn	22 l/mn	23 l/mn	18,5 l/mn
Pression	20 bars	20 bars	25 bars	20 bars
Roues	2	2	1 (2)	2
Prix indicatif (TTC) selon options, promo.	816 €	1450 €	878 €	695 €

*D'autres modèles peuvent également être disponibles*

### BIOTEC sarl

Amendement organique  
Fumier de mouton

04300 Saint-Martin-les-Eaux  
Tél. / Fax : 04 92 72 62 34  
Portable : 06 08 06 38 13

### GILLIBERT SARL

Motoculture

ZI Saint-Joseph  
04100 MANOSQUE  
04 92 72 37 27

**PRODIA** agrofournitures

ZI Saint-Joseph  
04100 MANOSQUE  
Engrais et produits phyto  
**04 92 72 41 85**





Lorsque l'on « traite » on cherche à appliquer une **quantité donnée de matière active sur son verger**.

Les calculs de concentrations et de volume de bouillie consommée sont indispensables mais ne doivent pas faire oublier cette évidence. Trop souvent je constate que les échecs d'un traitement sont dus à une mauvaise compréhension, et l'oléiculteur les attribue au produit. Les calculs sont pourtant simples dès lors que l'on se force à un minimum de rigueur.

## 1<sup>ère</sup> étape : connaître la surface à traiter

La surface à traiter est la surface totale de feuilles devant recevoir le produit. Cette surface ne correspond pas forcément à la surface cadastrale du terrain.

### Faites le calcul :

Diamètre moyen des arbres .....  
 hauteur moyenne de feuillage X .....  
 X 3,14  
 nombre d'arbres X .....  
 = Sf = .....

**C'est la surface foliaire à traiter à noter en hectares**

Rappel : 1 ha = 10 000 m<sup>2</sup>

## 2<sup>e</sup> étape : connaître la consommation d'eau de votre appareil

L'eau sert de « diluant » pour le produit et, dans le cas d'un pulvérisateur, à transporter le produit. C'est donc vous qui allez déterminer en fonction de votre appareil et de son réglage la consommation d'eau. Habituellement, pour traiter l'ensemble de votre verger avec un réglage donné de votre appareil vous utilisez :

..... = **V** eau en litres d'eau.

Un pulvérisateur va consommer entre 2 et 4 litres / arbre adulte. Un atomiseur consomme lui entre 0,5 et 1,5 l.

## 3<sup>e</sup> étape : connaître la quantité de produit à appliquer

A titre d'exemple voici ci-dessous les quantités de quelques produits homologués, exprimés par hectare de surface traitée.

### (1) Faites le calcul :

D (dose homologuée) .....  
 Sf (surface foliaire à traiter) X .....

= **P** nécessaire = .....kg (ou l)

**La quantité de produit nécessaire pour votre verger.**

Il suffit maintenant de diluer cette quantité de produit dans le volume d'eau nécessaire pour traiter tout le verger, vous obtenez également la concentration du produit dans votre cuve en divisant :

**P** nécessaire / **V** eau = Concentration du produit dans la cuve

### Exemple

J'ai un verger de 100 arbres adultes de 2 m de feuillage de haut et 5 m de diamètre.

• Sf (surface foliaire à traiter) =  
 2 X 5 X 3,14 X 100 = 3 140 m<sup>2</sup> soit **0,31 hectare**

Avec mon atomiseur je consomme 80 litres pour traiter mon verger

• **V** eau (volume d'eau consommé par l'appareil) =  
 80 litres

Je traite avec Cupravit dont la dose homologuée est à 5 kg / ha

**P** nécessaire = Quantité de produit nécessaire pour le verger = 5 X 0,31 = 1,55 kg de produit

Il me suffit de diluer 1,55 kg dans 80 litres. Concrètement, je prépare mon mélange dans des bidons de 20 litres, je mets donc dans chaque bidon 520 g de produit avant de transvaser dans mon atomiseur.

Nota : dans ce cas, la quantité de produit appliqué est juste, mais la concentration dans la cuve de mon atomiseur est 3 fois supérieure à la concentration théorique.

Matière active	Produits	Usage	Dose de produit homologuée / ha	Noter ici la dose nécessaire pour votre verger
Diméthoate	Chimac DIM, Dimezyl 40 EC, Techn'ocate..	Mouche	0,750 l /ha	
Bacillus t.	Bactospeine Koppert ; Scutello, insectobiol J Dipel poudre	Teigne	0,5 kg / ha	
Fénoxycabe	Inségar ; Précision ; Trilogie +	Cochenille	0,4 l /ha	
Huile blanche et malathion	Bioterra antiochenille ; Oleogeter	Cochenille	5 l / ha	
Cuivre (du sulfate)	Bouillie bordelaise	maladies	12,5 kg / ha	
Cuivre (de l'oxychlorure)	Cupravit, Oxycure	maladies	5 kg / ha	
Cuivre (de l'oxyde)	Nordox 50	maladies	5 kg / ha	
lambda cyhalothrine	lambda C	Mouche, Teigne Pyrale	0,3 kg / ha	

### 1 - Choisir le jour

Dans l'idéal le temps doit être ni trop chaud, ni trop froid et surtout sans vent. Les traitements sont généralement plus efficaces le matin tôt ou le soir.

### 2 - Choisir le produit

Après observation de votre verger, et lecture de votre bulletin Olivette infos, choisissez le produit le plus adapté à votre situation. Attention, tous les produits ont des effets positifs et négatifs. Le vendeur qui vous propose un produit en vous garantissant qu'il n'a aucun effet négatif se trompe (ou vous ment). Comme pour les médicaments, un produit utilisé avec succès une première fois, n'aura pas nécessairement les mêmes effets la fois suivante.

### 3 - Calculer le dosage

Reportez vous à la fiche dans le présent numéro d'olivette info.

### 4 - Mélanger dans une cuve à part (ou un bidon).

Sauf dans le cas où vous êtes équipé d'un appareil avec mélangeur incorporé. Utilisez une eau peu calcaire ce qui est difficile dans notre région mais si vous le pouvez utilisez de l'eau de pluie, sinon ajoutez soit un adjuvant du commerce soit en acidifiant l'eau (avec du vinaigre blanc) jusqu'à un pH de 6,5 (le pH se mesure très facilement avec des bandelettes de papier que l'on trouve dans tous les magasins et rayons « piscine »).

### 5- Transvaser dans la cuve de l'appareil.

En prenant toutes les précautions pour éviter les débordements.

### 6 - Traiter

**7- Re-remplir partiellement la cuve** avec de l'eau claire et pulvériser cette eau, pour rincer les tuyaux.

### 8 - Finir de rincer la cuve.



Pulvérisateur Bertolini



Pulvérisateur Benza



Détail buse pulvérisateur.



Atomiseur à dos STIHL

## Les traitements habituels dans les oliviers

### 1 produit à avoir

1 seul traitement préventif, le cuivre : 1 application à la sortie de l'hiver suivie suivant la météo de 1 à 3 applications dans l'année.

### Quelques produits à acheter en cas d'attaque.

- Mouche : un produit à base de diméthoate pour une application en été ou en automne suivant les vols.
- Teigne : un produit à base de bacillus thuriengiensis pour un traitement au début de la floraison fin mai / début Juin.
- Cochenille : un produit à base de fénoxycarbe, pour une application en été.